

Chômeurs seniors: quelle aide de l'état?

A fin 2011, plus de 520 quinquagénaires et sexagénaires étaient inscrits au chômage dans le canton du Jura, ce qui représente environ le 29% du total des demandeurs d'emploi. Face à cette situation et aux difficultés de cette catégorie de chômeurs de retrouver un emploi, une association a été créée.

Ce constat n'est pas propre au Jura. Les chômeurs seniors des autres cantons rencontrent également les mêmes problèmes.

Des solutions pour favoriser leur embauche existent et ont, pour certaines, déjà été élaborées dans plusieurs cantons.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement jurassien de réaliser une étude ayant notamment pour buts:

- D'examiner les possibilités d'aide à l'embauche des travailleurs âgés de 50 ans et plus, adaptées à la situation du canton du Jura.
- De dresser un listing de toutes les solutions existantes avec chiffrage des conséquences financières pour l'Etat.
- D'apprécier si de telles solutions peuvent avoir un impact significatif sur l'embauche des seniors et dans quelle mesure.
- De se prononcer quant à la pertinence de faire des exceptions pour une catégorie de travailleurs.

Une telle étude devra être menée avec le concours des différents partenaires concernés, notamment : associations de chômeurs, associations patronales et syndicales.

Yves Giger

Au nom du Groupe PDC JDC

Delémont, le 28 mars 2012

[Signatures]